

Expatriation des compétences africaines : « l'option diaspora » de l'Afrique du Sud

Jean-Baptiste Meyer *

Bon nombre des ressortissants qualifiés des pays au sud du Sahara sont expatriés au loin. Ceci est-il compatible avec une vision prospective de l'Afrique plaçant ce continent sur la voie du redressement ? En Afrique australe, notamment, le président sud-africain, Thabo Mbeki, veut faire de la formule « Renaissance africaine » (*African Renaissance*) un programme d'avenir et une référence commune des pays de l'OUA (1).

Les personnalités intellectuelles qui sont membres du conseil de sages constitué en Afrique du Sud pour penser cette renaissance – authentiquement africaine, mais également ouverte sur le monde globalisé dans lequel elle s'inscrit – soulignent volontiers l'importance des savoirs et de leur expansion pour la réussite de cette voie. Leur constat rejoint donc là celui d'experts étrangers qui voient dans les difficultés d'accès à la connaissance un des problèmes majeurs de développement du continent (2).

Dans une société et une économie mondiales reposant sur les savoirs et l'innovation technologique, les chances de l'Afrique semblent, en effet, obérées par ses handicaps marqués en ces domaines. En dépit d'efforts importants consentis par les pays à leurs systèmes éducatifs notamment jusque dans les années 1980, le taux de retour sur ces investissements est minime (3) et bien insuffisant pour augurer d'un avenir

* Chercheur à l'IRD, Institut de recherche pour le développement. Texte établi en partie sur des résultats de recherches menées conjointement avec l'Université du Cap avec la collaboration de David Kaplan, Mercy Brown et Cecilia van Staden.

(1) La notion de renaissance africaine est moins nouvelle qu'il n'y paraît. Des penseurs politiques la formulaient déjà à l'aube de la décolonisation ; cf. N. Azikiwe, *Renasant Africa*, Frank Cass, 1968. La différence de son actuelle formulation tient dans une vision plus économique, scientifique et socioculturelle, et moins étroitement politique que la précédente.

(2) World Bank, *World Development Report 1998/99, Knowledge for Development*, Oxford University Press, 1998 ; Background Papers, *Knowledge for Development in Africa*, 1998.

(3) Cf. Ph. Hugon, M. Gaud, M. Penouil (sous la dir. de), *Crises de l'éducation en Afrique, Afrique contemporaine*, n° 172, oct.-déc. 1994.

Afrique
contemporaine
N° 190
2^e trimestre 1999

études

3

Fonds Documentaire ORSTOM



010019555

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: B* 19555 Ex: -1

radieux. Une cause essentielle de ce problème réside dans le phénomène de déperdition des compétences affectant ces pays. Ils ne parviennent guère à fixer de façon significative leur personnel hautement qualifié, formé localement ou à l'étranger, pour enclencher une spirale d'accumulation et de développement du savoir.

Cette déperdition des compétences se manifeste de trois manières (4) :

- accaparement des universitaires par des activités non créatrices de savoir ;
- désaffectation des secteurs de la recherche et de l'enseignement pour d'autres activités ;
- taux élevé d'expatriation de personnes qualifiées.

Ce dernier point demeure crucial. Dans l'étude des migrations internationales de personnel hautement qualifié, l'Afrique subsaharienne fit longtemps figure de parent pauvre comparée aux autres régions du monde (5). Aujourd'hui, cependant, l'hypothèque que fait peser cette migration sur le développement du continent préoccupe de façon croissante ceux qui s'y intéressent (6). Un tel mouvement n'épargne guère la nouvelle Afrique du Sud, porte-drapeau de la « renaissance » continentale, mais ce pays y élabore des réponses intéressantes, notamment le recours à sa diaspora intellectuelle, susceptible d'être repris ailleurs.

La migration des Africains qualifiés : quelques éléments

La compréhension de ce phénomène migratoire requiert une appréciation de ses dimensions, puis celle de ses significations.

Dimensions de la migration

La disponibilité réduite de données statistiques fiables constitue un problème récurrent des analyses quantitatives sur la migration de personnes, qualifiées ou non. L'Afrique n'y fait évidemment pas exception, au contraire (7). C'est pourquoi la présentation qui suit entend plus regrouper quelques idées autour d'indicateurs limités et globaux que prétendre à une analyse démographique complète et détaillée.

On connaît, surtout en Europe, l'importance de l'émigration africaine, toutes catégories socioprofessionnelles confondues. Mais on sait moins que la proportion des personnes qualifiées dans l'ensemble de la population migrante provenant d'Afrique subsaharienne est parfois significativement plus forte que pour les autres régions du monde. Aux Etats-Unis, par exemple, cette proportion représente le quart de l'émigration africaine, alors qu'elle est en dessous de 10 % dans le second cas (8). Selon Logan, bien que des données équivalentes soient absentes sur l'Europe, ces indications nord-américaines doivent pouvoir y être extrapolées.

(4) Cf. World Bank, *Retaining Teaching Capacity in African Universities*, World Bank Report, Washington, D.C., 1996.

(5) Cf. A.-M. Gaillard, J. Gaillard, « La migration internationale de personnes qualifiées : un itinéraire bibliographique et conceptuel », in : J. Charum, J.-B. Meyer, *Les migrations scientifiques internationales : nouvelles perspectives*, CD-ROM, COLCIENCIAS/IRD éditions, Bogotá/Paris, 1999.

(6) Comme en témoignent différentes rencontres des milieux académiques, politiques et des affaires sur ce thème.

(7) N. Robin, *Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe : 1985-1993*, Orstom Editions, Paris, 1996.

(8) I. Logan, « The Reverse Transfer of Technology in Sub-Saharan Africa : Some Lessons from the Preliminary Assessment of the Zimbabwean Case », in : J. Charum, J.-B. Meyer, *Les migrations scientifiques internationales...* op. cit.

C'est sélective (basée sur le ni
trialisés (notamment les
que la localisation géog
toire sont éloignées. En l
lification, les critères de
des Africains. Cette inert
dée sur la qualification.

L'i
compétences africaines.
des Nations unies (CE,
d'œuvre hautement qual
cipalement des pays de
ici à plein, les pays angl
le Royaume-Uni et les p
Suisse. Pourtant, un nou
leur proportion a crû (10
tion des Etats-Unis sembl

Le:
idée de ce que représen
Unis. Selon des données
dation, il y avait, en 199
subsaharienne. A peu pr
employée dans le secteu
l'activité majeure de cré

Plu
nieurs d'origine africai
Nigeria (25 %), Afrique
chacun). Les pays franco
Etats-Unis, la part de l'A
nique d'origine étrangère
de l'Afrique, elle est pl
d'ingénieurs investie dan
luée à 180 000 personne
secteur seulement en re
guère disponibles pour
rieure. Cependant, il est

L'U
nance d'Afrique subsaha
la population des cherch
quent *grosso modo* trois
raisons :

- l'émigration estudianti
temps qu'une tradition d'

(9) Cité par A. Adepoju, « Sou
vol. XXIX, n° 2, 1991.

(10) I. Logan, op. cit.

(11) A. Adepoju, op. cit.

(12) Inférence faite à partir de
sciences et des techniques ; cf.
sciences et des techniques (OST)

C'est en effet plausible, mais ce n'est pas certain. La migration sélective (basée sur le niveau de qualification du migrant) qu'opèrent les Etats industrialisés (notamment les Etats-Unis ou la France) s'exerce d'autant plus fortement que la localisation géographique et par conséquent la relation traditionnelle migratoire sont éloignées. En France, par exemple, à l'inverse des Etats-Unis, outre la qualification, les critères de regroupement familial ou autres peuvent intervenir vis-à-vis des Africains. Cette inertie du phénomène migratoire peut masquer la préférence fondée sur la qualification.

L'Europe recèle à n'en pas douter une part importante des compétences africaines. Un rapport de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA) estime qu'à la fin des années 1980, 30 % de la main-d'œuvre hautement qualifiée avait quitté l'Afrique subsaharienne à destination principalement des pays de la Communauté européenne (9). La relation historique joue ici à plein, les pays anglophones (Nigeria, Kenya, Ouganda, Ghana) se tournant vers le Royaume-Uni et les pays francophones vers la France, mais aussi la Belgique et la Suisse. Pourtant, un nouveau lien migratoire s'instaure avec l'Amérique du Nord où leur proportion a crû (10). Dans les professions scientifiques et techniques, l'attraction des Etats-Unis semble, en effet, particulièrement forte (11).

Les statistiques nord-américaines permettent de se faire une idée de ce que représente la diaspora scientifique et technique africaine aux Etats-Unis. Selon des données extraites de la base SESTAT de la National Science Foundation, il y avait, en 1995, 38 000 scientifiques et ingénieurs originaires de l'Afrique subsaharienne. A peu près un quart de cette population peut être considérée comme employée dans le secteur de la recherche et du développement (R&D), qui constitue l'activité majeure de création de richesses dans une société de la connaissance.

Plus des deux tiers de la population de scientifiques et d'ingénieurs d'origine africaine aux Etats-Unis provenaient de cinq pays seulement : Nigeria (25 %), Afrique du Sud (15 %), Ethiopie, Ghana et Kenya (environ 10 % chacun). Les pays francophones représentaient une part très mineure. A l'échelle des Etats-Unis, la part de l'Afrique subsaharienne dans le personnel scientifique et technique d'origine étrangère est minime : à peine 2,5 %. En revanche, mesurée à l'aune de l'Afrique, elle est plus importante. La taille de la population de chercheurs et d'ingénieurs investie dans des activités de R&D en Afrique au sud du Sahara est évaluée à 180 000 personnes (12). La diaspora employée aux Etats-Unis dans le même secteur seulement en représente donc quelque 5 %. Les mêmes données ne sont guère disponibles pour l'Europe, qui reçoit une immigration africaine bien supérieure. Cependant, il est possible d'effectuer une approximation.

L'Union européenne reçoit trois fois plus d'étudiants en provenance d'Afrique subsaharienne que les Etats-Unis. On peut légitimement penser que la population des chercheurs et des ingénieurs d'origine africaine y est par conséquent *grosso modo* trois fois supérieure. Cette extrapolation est justifiable pour deux raisons :

- l'émigration estudiantine reflète une intensité d'attraction intellectuelle en même temps qu'une tradition d'orientation migratoire ;

(9) Cité par A. Adepouju, « South North Migration : The African Experience », *International Migration*, vol. XXIX, n° 2, 1991.

(10) I. Logan, *op. cit.*

(11) A. Adepouju, *op. cit.*

(12) Inférence faite à partir de chiffres provenant de l'OCDE et l'UNESCO réunis par l'Observatoire des sciences et des techniques ; cf. *Science et technologie. Indicateurs 1996*, Rapport de l'Observatoire des sciences et des techniques (OST), Economica, Paris.

– bon nombre des chercheurs et des ingénieurs émigrés dans un pays y ont d'abord été étudiants et ont obtenu un emploi dans la continuité de leurs études ;

La corrélation étude/position professionnelle permet donc d'appliquer un facteur 3 aux chiffres américains pour évaluer ceux de l'Europe. Il y aurait alors en Europe de l'Ouest environ 28 500 chercheurs et ingénieurs originaires d'Afrique subsaharienne. En cumulant ces chiffres avec ceux de l'Amérique du Nord, le total s'élèverait à 38 000 et équivaldrait à un peu plus de 20 % du volume de la population du même type sur le continent africain (13). Il ne s'agit là certes que d'une estimation, à prendre par conséquent plus comme un ordre de grandeur que comme une réalité fixe. Elle montre cependant que dans la population de chercheurs et d'ingénieurs nés en Afrique subsaharienne une fraction importante est expatriée. Cette absence est d'autant plus critique qu'elle touche la moins dotée actuellement de toutes les régions du monde en ressources humaines scientifiques et techniques.

Enfin, il convient de mentionner quelques chiffres concernant l'expatriation estudiantine qui confirment les tendances globales dégagées précédemment. L'Afrique au sud du Sahara est la région au plus fort taux d'expatriation d'étudiants. Il était de plus de 14 % en 1990 pour une moyenne mondiale de 2 %. Ce taux avait singulièrement régressé deux ans plus tard, mais restait cependant le plus important de toutes les régions. En 1992, bien que ne représentant que 2 % des étudiants du monde, l'Afrique subsaharienne constituait 10,6 % de l'ensemble de ceux en provenance de pays en développement qui étudiaient à l'extérieur (14). La France est le premier pays de destination à cet égard et cette population estudiantine y représente entre 15 % et 20 % de l'ensemble des étudiants étrangers, selon le niveau d'études (15). Cette migration est lourde de conséquences : elle est une cause majeure de ce qui a été improprement qualifié de « fuite des cerveaux » (16). C'est, en effet, bien souvent à travers ses études que le ressortissant d'un pays étranger construit son avenir professionnel ailleurs que dans ce dernier, le privant de ce fait de ses compétences acquises. Et c'est très précisément dans le processus d'acquisition de ces compétences qu'il établit les réseaux qui le maintiendront sur place, loin de son pays d'origine. Ainsi, seulement un tiers des étrangers obtenant leur doctorat en France retournent chez eux après leur soutenance de thèse et seulement la moitié dans l'année et demi qui suit (17).

Significations de la migration

On considère fréquemment que l'Afrique subsaharienne a souffert jusqu'à récemment d'un déficit chronique de ressources humaines pour la mise en valeur de ses potentialités de développement. Les migrations « forcées », du temps de l'esclavage à l'époque moderne, ou « économiques », induites par les conditions de sous-développement à l'époque contemporaine, ont sans aucun doute opéré une ponction démographique majeure à l'échelle de la région. Ces flux de forces vives ont eu une incidence significative sur le développement du monde. Fondés sur la traite des Noirs, l'économie de plantation et le négoce international, à travers le commerce

(13) Encore faudrait-il ajouter à ce chiffre la diaspora scientifique et technique africaine dans d'autres pays ou régions du monde (Canada, Europe de l'Est, Océanie) où elle est parfois non négligeable.

(14) Cf. Rapports OST 1994 et 1996, *op. cit.*

(15) Cf. Rapport OST 1998, ainsi que D. Martin-Rovet, D. Terouanne, E. Neher, *Higher Education in France and the International Migration of Scientists*, National Science Foundation, Washington, D.C., 1998.

(16) J.-B. Meyer, J. Charum, « La fuite des cerveaux est-elle épuisée ? Paradigme perdu et nouvelles perspectives », *Cahiers des sciences humaines*, vol. 31, n° 4, 1995.

(17) D. Martin-Rovet et al., *op. cit.*

triangulaire, ont procuré un décollage industriel (18)

Si l'impact de sa migration est alarmant, mais elle reste alarmante, l'immigration africaine est importante à toute autre. L'Afrique a des compétences. Néanmoins, la question malgrée son importance est majeure tandis qu'il y a notamment les grands pays et de rupture dans l'histoire géopolitique.

La question des ressources humaines apparaît. L'Afrique n'est peut-être pas le meilleur travail plus abondant dans une économie internationale, l'intensité de la concurrence en terme de compétitivité humaine de développement de la zone, a un résultat : « économique ».

Les migrations mineures que représente le savoir ne s'établissent pas sur leur nombre, mais sur la mise en place du phénomène. Les plantations du monde, largement qualitatives de s

**Af
d't**

La nouvelle Afrique du Sud son tour du même mal que ces derniers, mais au même moment l'aimant d'idées reçues derrière qu'on apporte à ce jour à

**Le
syr**

La fuite des compétences entraîne les changements de l'ordre. De fait, la crainte d'une c

(18) R. Segal, *The Black Diaspora*

triangulaire, ont procuré une formidable accumulation de richesses à l'origine du décollage industriel (18).

Si l'on se cantonne à la population qualifiée aujourd'hui et à l'impact de sa migration à l'échelle du globe et en Afrique, la vision est différente, mais elle reste alarmante. Mesurée à l'aune du continent, le taux d'expatriation qualifiée africaine est important. Mais sa part relative dans les flux mondiaux est inférieure à toute autre. L'Afrique au sud du Sahara souffre d'une perte massive de ses compétences. Néanmoins, sa contribution à l'établissement d'une économie globale basée sur la connaissance est très marginale. Ceci explique le faible écho qu'ait reçu la question malgré son importance primordiale localement : en Afrique, le problème est majeur tandis qu'il est mineur vu des pays hôtes de ces compétences expatriées, notamment les grands pays industrialisés. Il y a là à la fois des éléments de continuité et de rupture dans l'histoire du développement africain et dans sa traduction géopolitique.

La continuité s'exprime par la permanence d'une pénurie de ressources humaines appropriées eu égard aux formes contemporaines de développement. L'Afrique n'est peut être plus sous-peuplée et dispose théoriquement d'un facteur travail plus abondant qui lui faisait singulièrement défaut auparavant. Pourtant, dans une économie internationale de moins en moins fondée sur le travail et privilégiant l'intensité de la connaissance, son désavantage comparatif reste équivalent, en terme de compétitivité globale de ses pays. A ce titre, la privation d'une capacité humaine de développement, à travers la perte de compétences au profit de l'extérieur de la zone, a un résultat analogue à celui qu'engendraient l'esclavage ou la migration « économique ».

Les éléments de rupture résident dans l'importance numérique mineure que représente le phénomène à l'échelle du monde. La société globale du savoir ne s'établit pas sur une exploitation des talents africains à l'étranger, puisque leur nombre reste très modeste comparativement. Le risque ici est celui d'une minimisation du phénomène. Si l'Afrique ne fournit plus massivement et ostensiblement les plantations du monde, elle n'en perd pas moins de façon plus discrète les facteurs largement qualitatifs de ses développements potentiels.

Afrique australe : mythes et réalités d'une « fuite des cerveaux »

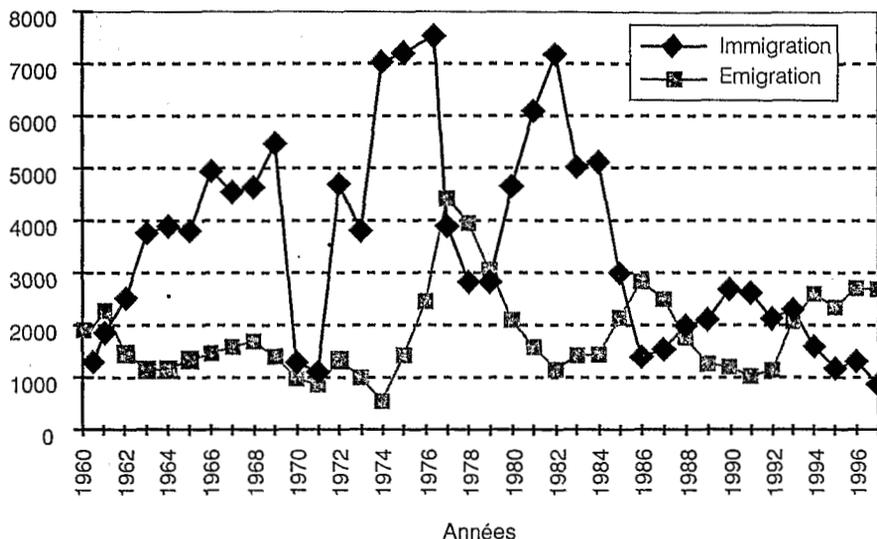
La nouvelle Afrique du Sud, moins « européenne » que l'ancienne, souffrirait-elle à son tour du même mal que les autres pays du continent ? Toujours plus développée que ces derniers, mais aujourd'hui bien plus accessible, serait-elle devenue aussi et simultanément l'aimant de leurs compétences en proie à l'évasion ? Il y a beaucoup d'idées reçues derrière ces deux questions et les éléments de réponse plus précis qu'on apporte à ce jour à chacune d'entre elles.

Le brain drain sud-africain : symbolique, symptomatique et problématique

La fuite des compétences est un élément constitutif de la grande peur qui accompagne les changements de la société sud-africaine depuis le début l'actuelle décennie. De fait, la crainte d'une émigration massive de la population qualifiée, principale-

(18) R. Segal, *The Black Diaspora*, Faber and Faber, Londres, 1995.

1. - Afrique du Sud : migrations de personnes qualifiées (1960-1997)



Source : Central Statistical Services, Pretoria.

ment blanche, a fortement pesé sur les modalités de la transition politique. Cette crainte faisait alors partie d'une peur plus grande, celle d'un désinvestissement général affectant le pays, aussi bien en matière de capitaux que de ressources matérielles et humaines.

Dénommons le phénomène « syndrome de l'épouvantail » : un changement politique radical plaçant le pays devant un enjeu extrême, celui d'une fuite de ses capacités productives et d'un effondrement consécutif quasi immédiat (19). L'expression d'un tel syndrome peut être résumée dans l'alerte donnée par l'ex-maire de Sandton, une banlieue huppée de Johannesburg : « Prenez vos proches dans vos bras et partez. Les barbares ne sont plus à la porte. Ils sont parmi nous » (20). Ce sentiment fait manifestement écho à l'angoisse montante devant l'avènement annoncé de l'altérité au pouvoir restituée figurativement par le fameux livre de John Michael Coetzee, *Waiting for the Barbarians*.

Aujourd'hui, cinq ans après l'avènement d'un gouvernement non blanc, la situation a quelque peu évolué. L'exode massif que d'aucuns prédisaient ne s'est pas produit, quoique l'inquiétude demeure. On ne compte plus les références au *brain drain* (« fuite des cerveaux ») dans les médias régionaux et nationaux, tant elles sont nombreuses. C'est un leitmotiv constant tout autant qu'imprécis. En effet, le terme de *brain drain* recouvre des phénomènes divers et incomparables tels que l'émigration supposée, anticipée ou mesurée ; la démission de quelques enseignants scolaires dans une province ; le départ pour Johannesburg de professionnels noirs de la ville du Cap où ils ressentent une permanence du racisme, etc. La « fuite des cerveaux » est ainsi devenue une référence générale mais floue dans la population. Elle est prise pour ce qu'elle est censée refléter : un doute ou un mécontentement à l'égard des transformations du pays et de l'avenir qu'il offre, se tradui-

(19) J.-B. Meyer, « Exode des compétences en Afrique du Sud ? » *Politique africaine*, mars 1998.

(20) Emie Saks, cité in : *Financial Mail*, octobre 1996.

sant par des défections symptôme d'inquiétude

Le
les partis souhaitaient le
la formule « bon départ
restaient tandis que ceux
sur l'enquête d'un organ
que nombre de Noirs et
la faillite générale du ré
parfois sur des échantil
tante de ressources enge
tie causé par l'émigratio

De
source discursive utilisé
port aux autres et obten
connu de tous, mais dont
spéculations incontrôlab
anonyme de désertion d'
un instrument efficace d
Comme dénonciation et
forger et à maintenir u
nouvelle Afrique du Su

Le
fiés compliquent singuli
prétation sont toujours i
s'en extraire complètem
recontextualisant certain
en cela que consiste l'ex

Les
tion et l'immigration de
apparaître les constats su
- il y a toujours eu des fl
l'extérieur ;
- la période récente, dep
est celle qui présente le s
- ce solde migratoire nég
gration et, pour une autre
- plus précisément, pend
dentes, l'émigration a été
par deux.

La
la longue durée est donc
sonnes qualifiées, et sa p
table à une décrue des flu
pas une explosion du bra
sorties combinée avec ur
déterminée par la politi

(21) Catégories « Professionnel, s
tectes », « Sciences naturelles, t
humaines », « Arts, sports et lo
entreprises et de la haute adminis

sant par des défections individuelles mais multiples. Elle apparaît ainsi comme un symptôme d'inquiétude et un symbole d'opposition vis-à-vis de la situation actuelle.

Le thème a fait l'objet de récupérations politiques, selon que les partis souhaitaient le minimiser ou le dramatiser. Le président Mandela a employé la formule « bon débarras » (*good riddance*) en affirmant que les vrais Sud-Africains restaient tandis que ceux qui partaient étaient déloyaux à leur patrie. En s'appuyant sur l'enquête d'un organisme indépendant de recherche, le National Party a rétorqué que nombre de Noirs eux-mêmes exprimaient le désir de s'expatrier, illustrant ainsi la faillite générale du régime. Les milieux d'affaires produisirent des rapports, établis parfois sur des échantillons à la représentativité douteuse, révélant la perte importante de ressources engendrée par un *turn over* excessif des cadres supérieurs, en partie causé par l'émigration.

De fait, la « fuite des cerveaux » apparaît bien comme une ressource discursive utilisée par différents acteurs pour se positionner les uns par rapport aux autres et obtenir des avantages stratégiques. S'agissant d'un phénomène connu de tous, mais dont l'étendue et les causes restent indéfinies, il est un champ de spéculations incontrôlables et un moyen de pressions insidieuses. Comme menace anonyme de désertion d'éléments nécessaires à la communauté nationale, il constitue un instrument efficace de préservation des avantages acquis contre le changement. Comme dénonciation et culpabilisation de décisions et d'actes individuels, il sert à forger et à maintenir une identification morale, une mobilisation collective pour la nouvelle Afrique du Sud.

Les enjeux que recouvre l'émigration des Sud-Africains qualifiés compliquent singulièrement l'analyse du phénomène. Sa description et son interprétation sont toujours indissociables du débat qui les accompagne. Sans prétendre s'en extraire complètement, on peut cependant tenter d'en renouveler les termes en recontextualisant certaines données anciennes ou en en introduisant d'inédites. C'est en cela que consiste l'exercice qui suit.

Les données statistiques officielles sud-africaines sur l'émigration et l'immigration de personnel qualifié (21) pendant presque quarante ans font apparaître les constats suivants (voir graphique 1) :

- il y a toujours eu des flux non négligeables de personnes qualifiées entre le pays et l'extérieur ;
- la période récente, depuis le changement de régime en 1994 jusqu'à aujourd'hui, est celle qui présente le solde migratoire négatif le plus prolongé ;
- ce solde migratoire négatif s'explique, pour une part, par une croissance de l'émigration et, pour une autre, par une décroissance de l'immigration ;
- plus précisément, pendant les quatre dernières années comparées aux quatre précédentes, l'émigration a été multipliée par deux, tandis que l'immigration a été divisée par deux.

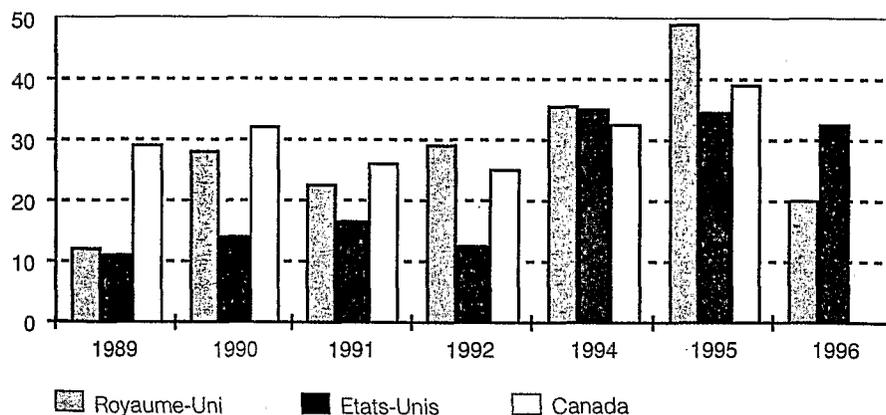
La conclusion que l'on peut tirer de ces données officielles sur la longue durée est donc la suivante : il y a bien un solde migratoire négatif de personnes qualifiées, et sa persistance est préoccupante. Cependant, il est autant imputable à une décade des flux d'immigrants qu'à une crue de ceux d'émigrants. Il n'y a pas une explosion du *brain drain*, mais un déficit provenant d'une augmentation des sorties combinée avec une réduction des arrivées. Or, cette dernière est fortement déterminée par la politique migratoire récente mise en place par l'Etat. En effet,

(21) Catégories « Professional, semi-professional and technical » (incluant « Ingénieurs, techniciens, architectes », « Sciences naturelles, technologie », « Services médicaux et dentaires », « Education », « Sciences humaines », « Arts, sports et loisirs ») et « Managerial and Executives » (incluant les cadres supérieurs des entreprises et de la haute administration).

depuis 1994, le département de l'Intérieur (Home Affairs) a choisi de restreindre drastiquement l'immigration de personnes, qualifiées ou non, en vue de préserver le marché de l'emploi de la concurrence d'une main-d'œuvre étrangère. Cette attitude, largement critiquée en Afrique du Sud, explique sans aucun doute, pour une part, le déficit présent (22), mais elle ne l'explique pas complètement.

Les statistiques sud-africaines décrivent seulement partiellement l'étendue du phénomène. Tout le monde s'accorde en effet maintenant à dire que les chiffres des Central Statistical Services (l'agence nationale sud-africaine des statistiques) occultent bon nombre des sorties définitives du pays par des gens qui ne se déclarent pas comme migrants, mais qui le sont néanmoins de fait (23). Toute la question est de savoir, par conséquent, comment appréhender cette migration cachée, c'est-à-dire l'évaluer et en discerner également la composante « personnel qualifié » à l'intérieur. Cet exercice a été tenté en comparant les statistiques sud-africaines avec celles émanant de trois autres pays parmi les quatre plus importants recevant des personnes en provenance d'Afrique du Sud : le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Canada. Le graphique 2 montre la part relative des données sud-africaines par rapport à celles fournies par ces grands pays d'immigration. Il s'agit du pourcentage que représente le chiffre des émigrants déclarés à leur départ d'Afrique du Sud et à destination de ces trois pays sur le total des immigrants enregistrés à leur arrivée de l'autre côté.

2. - Taux de couverture des données d'émigration vers trois pays par les statistiques sud-africaines



Sources : Services statistiques de la migration, Afrique du Sud, Royaume-Uni, Etats-Unis, Canada.

Un premier constat apparaît à la vue de la comparaison des données : celles émanant de l'Afrique du Sud représentent toujours une modeste partie de celles fournies par les autres pays. Cependant, un second constat suit le premier : cette minimisation du phénomène n'est pas récente, elle existait bien avant la

(22) Cf. J.-B. Meyer, 1998, *op. cit.*

(23) Cette imprécision a été identifiée par David Kaplan ; cf. D. Kaplan, « Reversing the Brain Drain : The Case for Utilising South Africa's Unique Intellectual Diaspora », *Science, Technology and Society*, vol. 2, n° 2, 1997.

transition politique et l'année 1994. Il semblerait même que cette situation reflète pour partie les années (24). La variation de la migration de personnes supposant que l'amalgamation offre la meilleure solution la plus vraisemblable est trois fois supérieure à celle de l'Afrique du Sud.

Le fait est que, dans toutes les catégories de personnes, même sous l'hypothèse d'une migration enregistrée à leur sortie, les données statistiques que les générations futures n'est possible qu'à l'aide d'une estimation élevée conforte la validité de l'hypothèse.

3. - Données sud-africaines concernant les émigrants

	Pop. active
Afrique du Sud (1995)	315
Canada (1995)	784
Afrique du Sud (1996)	473
Etats-Unis (1996)	1 376

Note : la population migrante : dont le détail est décrit en note des données canadiennes et :

Sources : Services statistiques :

De plus, les données déclarées en Afrique du Sud et aux Etats-Unis. De fait, pour la catégorie « cadres » (autour de 40 %). Ceci est le fait de dirigeants d'entreprises relevant de professions à responsabilité limitée.

En fait, il s'agit d'une estimation conservatrice pour l'Afrique du Sud, car le nombre de personnes enregistrées est beaucoup plus élevé que ceux enregistrés en 1997) sur une population de ce « capital humain ».

(24) Le taux de couverture moyen en 1992. L'année 1993 a été délaissée.
(25) Central Statistical Services.

transition politique et l'apparition « officielle » d'un solde migratoire négatif en 1994. Il semblerait même que l'accroissement des chiffres sud-africains de l'émigration reflète pour partie une meilleure couverture statistique dans les récentes années (24). La variation des chiffres indiqués ci-dessus souligne l'impossibilité de mesurer l'émigration de façon absolue. Elle oblige à travailler sur des hypothèses. En supposant que l'amalgame des statistiques émanant des différents pays pris en considération offre la meilleure chance de fournir un ordre de grandeur plausible, l'hypothèse la plus vraisemblable est que l'émigration véritable est aujourd'hui environ trois fois supérieure à celle enregistrée officiellement.

Les chiffres présentés ci-dessus concernent l'émigration générale, toutes catégories socioprofessionnelles confondues. Peut-on travailler sur la même hypothèse d'une multiplication par trois du nombre des émigrants qualifiés enregistrés à leur sortie d'Afrique du Sud ? Les données détaillées sont plus fragmentaires que les générales, et un examen comparatif fiable entre les différentes sources n'est possible que sur deux pays et deux années. Pourtant, leur concordance élevée conforte la validité de l'hypothèse antérieure (tableau 3).

3. - Données sud-africaines, canadiennes et américaines concernant les émigrants hautement qualifiés

	Population active totale	Population haut. qualifiée	« Professionnels »	Cadres
Afrique du Sud (1995)	315 (40 %)	202 (35 %)	169 (40,5 %)	33 (20,5 %)
Canada (1995)	784	579	418	161
Afrique du Sud (1996)	473 (34,5 %)	319 (32,5 %)	254 (41 %)	65 (18 %)
Etats-Unis (1996)	1 376	980	618	362

Note : la population migrante hautement qualifiée recouvre les catégories « professionnels » et « cadres » dont le détail est décrit en note 21. Les pourcentages entre parenthèses indiquent le taux de couverture des données canadiennes et américaines par celles de l'Afrique du Sud.

Sources : Services statistiques de la migration, Afrique du Sud, Etats-Unis, Canada.

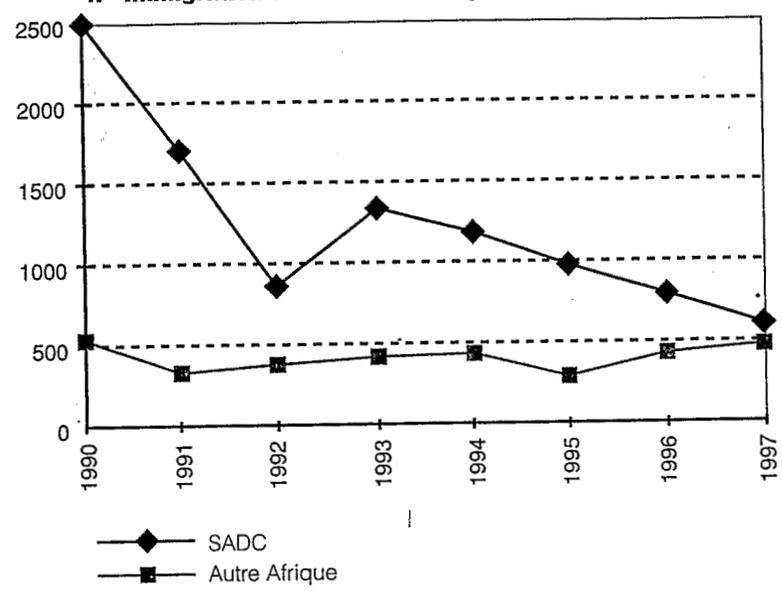
Dans les deux cas présentés ici, les migrants hautement qualifiés déclarés en Afrique du Sud représentent un tiers de ceux enregistrés au Canada et aux Etats-Unis. De façon notable également, le taux de couverture est plus faible pour la catégorie « cadres » (autour de 20 %) que pour celle des « professionnels » (autour de 40 %). Ceci peut indiquer une émigration non déclarée plus forte de la part des dirigeants d'entreprises (essentiellement privées) que pour des personnes relevant de professions souvent très spécialisées, mais détenant des positions de moindre responsabilité dans leurs organisations.

Enfin, à partir des chiffres exposés, il devient possible de procéder à une estimation de la perte occasionnée par l'émigration de personnes qualifiées pour l'Afrique du Sud. Si l'on considère que les départs sont trois fois plus nombreux que ceux enregistrés dans les statistiques officielles, le pays aurait perdu à peu près 30 000 personnes très qualifiées pendant les quatre dernières années (1994-1997) sur une population de niveau équivalent de presque un million (25), soit 3 % de ce « capital humain ». L'estimation est grossière et mériterait d'être affinée avec

(24) Le taux de couverture moyen global est de 35 % après 1994, alors qu'il n'était que de 21,5 % de 1989 à 1992. L'année 1993 a été délaissée pour cause de non-fiabilité des données.

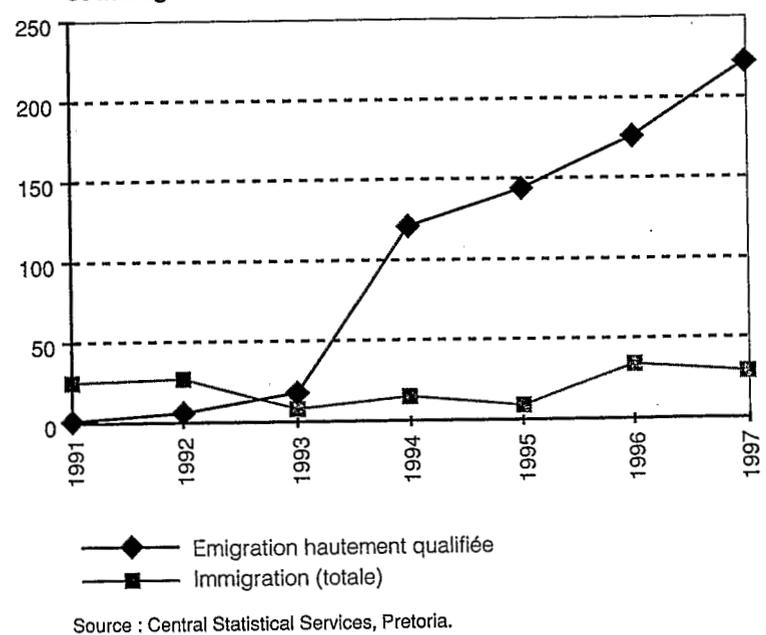
(25) Central Statistical Services, *Manpower Survey*, Occupational Report, Pretoria, 1994.

4. - Immigration africaine en Afrique du Sud (1990-1997)



Source : Central Statistical Services, Pretoria.

5. - Emigration sud-africaine qualifiée vers la Namibie et immigration namibienne en Afrique du Sud



Source : Central Statistical Services, Pretoria.

des données plus détaillé
pays perd chaque année c
tences, et cette perte est
modeste. Ces chiffres ne
récente évaluant la propor
en Afrique du Sud. Ses r
sonnes (68 %) envisagent
minorité (2 %) ont une tr
à cinq ans (26).

L'ir
la suivante : l'Afrique c
d'autant plus précieuses
population globale. Cepen
l'aggravation d'un phéno
d'une lente érosion du st
qui s'est passé, bien que
Scénario préoccupant ma
bilité de mettre en place

Le
ré

L'Afrique du Sud a tra
d'œuvre provenant des p
même les bantoustans bu
pétences expatriées, des
ment Community) ou de
doit à dire alors que cet
régime, les verrous racia
cains qualifiés d'accéde
attente, on doit constater
est globalement en dimi

Ce
pas qu'elles sont très par
en Afrique du Sud s'élè
population qualifiée, elle
le secteur formel, ce qui
ser par les procédures of
une immigration cland
situation intermédiaire
exerçant une activité pe
cas de ressortissants com
ment supérieur chez eux
ressemble peu à une ca
cieuses au reste du conti
inemployée dans son pa

(26) Enquête menée sur un écl
drain : not a crisis... yet », *Sun*
(27) K. Prah, « The Bantustan
tho, 1989.

des données plus détaillées, mais elle permet de donner un ordre de grandeur : le pays perd chaque année en moyenne un peu moins de 1 % de son stock de compétences, et cette perte est seulement faiblement compensée par une immigration modeste. Ces chiffres ne sont guère éloignés de ceux rapportés par une enquête récente évaluant la propension à émigrer des personnes qualifiées actives aujourd'hui en Afrique du Sud. Ses résultats indiquent, en effet, que si bon nombre de ces personnes (68 %) envisagent la possibilité d'une expatriation, seulement une très faible minorité (2 %) ont une très haute probabilité de quitter le pays dans un délai de deux à cinq ans (26).

L'image qui se dégage de l'examen statistique qui précède est la suivante : l'Afrique du Sud perd plus qu'auparavant des ressources humaines d'autant plus précieuses qu'elles sont rares dans le pays, proportionnellement à la population globale. Cependant, il ne s'agit guère d'une hémorragie soudaine, mais de l'aggravation d'un phénomène de longue date. Le scénario le plus réaliste est celui d'une lente érosion du stock de compétences accumulé par le pays, à l'instar de ce qui s'est passé, bien que dans des conditions très différentes, au Zimbabwe voisin. Scénario préoccupant mais pas inévitable, le rythme de l'émigration laisse la possibilité de mettre en place des stratégies pour la contrecarrer.

Les surprises de la dynamique migratoire régionale

L'Afrique du Sud a traditionnellement constitué un pôle d'attraction de main-d'œuvre provenant des pays limitrophes ou parfois plus lointains. Sous l'apartheid, même les bantoustans bénéficiaient d'un *brain gain*, c'est-à-dire d'un gain de compétences expatriées, des pays de la zone proche (SADC, Southern African Development Community) ou de l'Afrique centrale anglophone (27). Tout le monde s'accordait à dire alors que cet effet d'attraction ne pourrait que s'amplifier sous le nouveau régime, les verrous raciaux sautant et permettant théoriquement à de multiples Africains qualifiés d'accéder à des postes dans l'ensemble du pays. Mais, contre toute attente, on doit constater aujourd'hui une tendance inverse : l'immigration africaine est globalement en diminution depuis la fin de l'apartheid (voir graphique 4).

Certes, il s'agit ici des statistiques officielles et l'on n'ignore pas qu'elles sont très partielles. En effet, le nombre des immigrés en situation illégale en Afrique du Sud s'élève à plusieurs millions selon certains. Pourtant, concernant la population qualifiée, elles sont pertinentes. De fait, pour occuper un emploi fixe dans le secteur formel, ce qui est le cas pour les professions en question ici, il faut en passer par les procédures officielles et avoir un statut en règle. Ceci exclut donc *a priori* une immigration clandestine qualifiée massive. Il existe pourtant également une situation intermédiaire : celle de ressortissants africains hautement qualifiés, mais exerçant une activité peu qualifiée dans le secteur informel en Afrique du Sud. Le cas de ressortissants congolais (ex-zairois) diplômés d'un second cycle d'enseignement supérieur chez eux et gardiens de parking au Cap en est un exemple. Mais cela ressemble peu à une captation par l'Afrique du Sud de ressources humaines précieuses au reste du continent. Il s'agit là, en effet, d'une main-d'œuvre surnuméraire, inemployée dans son pays d'origine et sous-utilisée dans celui où elle réside.

(26) Enquête menée sur un échantillon représentatif de 725 personnes par IDASA et restitués dans « Brain drain : not a crisis... yet », *Sunday Times*, 27 septembre 1998.

(27) K. Prah, « The Bantustan Brain Gain », *Southern African Studies Series*, 5, National University of Lesotho, 1989.

Concernant la population hautement qualifiée, le solde migratoire avec les pays de la SADC est même devenu négatif dans les statistiques officielles, depuis 1995 (28). La baisse de l'immigration, depuis le début de la décennie, s'est doublée d'une croissance marquée de l'émigration, depuis 1994, vers les pays de la zone proche, sans que les flux provenant du reste de l'Afrique soient en mesure de compenser durablement ce phénomène. Le cas de la Namibie (voir graphique 5) illustre cette tendance pressentie par Kaplan pour l'ensemble des pays de la SADC et plus précisément identifiée sur le Zimbabwe voisin (29).

Aujourd'hui, l'Afrique du Sud exporte plus de compétences vers le continent africain qu'elle n'en importe. Considérant le déficit de main-d'œuvre qualifiée dont souffre le pays, cela conduit les experts locaux à recommander une politique incitative, et non pas restrictive, vis-à-vis des migrants qualifiés potentiels en provenance des pays voisins. Une gestion régionale des flux migratoires en lien avec les stratégies de développement est préconisée avec en filigrane l'argument qu'une déperdition par l'Afrique du Sud de ses ressources humaines, et par conséquent de ses capacités productives, serait nuisible à la dynamique de toute la zone (30).

La nécessité pour le pays de ne pas se priver des compétences indispensables à son développement, dans une économie désormais ouverte, a débouché sur la mise en place très récente d'un programme d'action vis-à-vis de la migration internationale (*White Paper on International Migration*). Ce programme procède à une réorientation radicale de la politique de contrôle des flux d'entrées dans le pays. Il assouplit considérablement les règles draconiennes qui prévalaient ces dernières années et « fait confiance aux forces du marché pour déterminer quelles compétences sont nécessaires en Afrique du Sud » (31). Ainsi, l'influx de personnes qualifiées depuis l'étranger redevient possible selon des modalités flexibles et accessibles en principe à toute entreprise. L'avenir dira si de telles mesures se traduiront par une recrudescence de l'immigration, permanente ou temporaire, compensant d'une façon significative l'émigration importante qui affecte actuellement le pays. Ce dernier n'est guère à court d'initiatives pour trouver des réponses à ce problème. Une option qu'il expérimente aujourd'hui est celle du recours systématique à sa diaspora hautement qualifiée.

● L'option diaspora : un exemple venu d'Afrique du Sud

L'Afrique du Sud a récemment mis en place le réseau SANSA (South African Network of Skills Abroad - Réseau sud-africain des compétences à l'extérieur), qui vise à associer à distance la diaspora intellectuelle sud-africaine au développement du pays. Cette initiative prometteuse pourrait revêtir un intérêt pour bon nombre de pays africains confrontés à l'expatriation massive de leurs ressortissants qualifiés.

Le réseau SANSA

Le réseau SANSA part d'un constat simple : un nombre important de personnes qua-

(28) D. Kaplan, 1999. « Migration of the Professional, Semi-professional and Technical Occupations in South Africa : Past Patterns, Current Trends and Policy », in : J. Charum, J.-B. Meyer, *Les migrations scientifiques internationales...*, op. cit.

(29) *Ibid.*

(30) W.J. James (sous la dir. de), *Green Paper on International Migration*, Department of Home Affairs, Pretoria, 1997, et D. Lewis et M. Ngoasheng (sous la dir. de), *Restructuring the South African Labour Market ; Report of the Presidential Commission to Investigate Labour Market Policy*, Department of Labour, Pretoria, 1996.

(31) *Business Day*, 7 avril 1999, p. 1.

lifiées d'origine sud-africaine au cours des dernières décennies, des ressortissants professionnels dans des professions diverses ont en partie à l'histoire

L'Afrique du Sud au XX^e siècle et notamment au cours de la dernière décennie, très importante. L'installation de nombreux Sud-Africains rompu les relations qu'il avait avec le Royaume-Uni ou d'autres pays proches ont élu domicile.

On peut dire que l'option « d'amphibie », du fait de la double compétence et de ses possibilités de valorisation, est aussi celle qui est la plus recherchée par la majorité des diplômés d'une éducation de qualité. Ces compétences sont transférables. En effet, les diplômés sont généralement sur le système des connaissances. Leurs détenteurs peuvent les faire valoir dans un pays ouvert. Compte tenu de la situation en Afrique du Sud même, comparées à d'autres pays, ils ne s'en soient guère privés.

Un grand nombre d'Africains qualifiés réside en Afrique du Sud depuis l'instauration de l'immigration plus ouverte et continue. Ils ont des contacts avec leurs voisins, pendant trois ou quatre fois par an sur l'émigration de jeunes diplômés – pour ceux, nombreux, qui ne peuvent rentrer, avec le devoir important d'être incorporés avec leur pays ou le régime de précipité.

Cette option est donc une option qualifiée sud-africaine se traduit par une situation *a priori* favorable à la nouvelle génération. Les chiffres exacts, mais on peut en dire beaucoup sur les pays anglo-saxons, les universités de leurs anciens étudiants (de 1950 à 1990) : 30 000. Certes, la totalité des diplômés du monde est probablement en mouvement. Cependant, la constitution du réseau SANSA est une priorité.

Le réseau SANSA a été créé en 1997. Il est destiné à se constituer au cours de la dernière décennie de l'existence d'une importante diaspora de Sud-Africains dans ce vaste gisement.

(32) Sa création est une initiative de recherche pour le développement.

lifiées d'origine sud-africaine vivent et travaillent à l'étranger. En effet, depuis des décennies, des ressortissants du pays se sont expatriés pour étudier ou s'établir professionnellement dans des contrées parfois lointaines (voir *supra*, graphique 1). Cela tient en partie à l'histoire particulière du pays.

L'Afrique du Sud est une terre de migration. Pendant tout le XX^e siècle et notamment durant sa seconde moitié, l'immigration européenne a été très importante. L'installation récente de ces nouveaux arrivants n'a souvent pas rompu les relations qu'ils entretiennent avec leur pays d'origine. Par exemple, de nombreux Sud-Africains possèdent un passeport britannique et conservent des liens avec le Royaume-Uni ou avec d'autres pays du Commonwealth où certains de leurs proches ont élu domicile.

On pourrait qualifier cette population blanche sud-africaine « d'amphibie », du fait de son aisance à se mouvoir d'un espace national à un autre, et de ses possibilités de vivre à l'intérieur ou hors des frontières. Or, cette population blanche est aussi celle qui détenait – et détient encore dans une large mesure – très majoritairement des qualifications élevées. L'apartheid, en effet, réservait l'accès à une éducation de qualité et aux professions qualifiées aux personnes de race « européenne ». Ces compétences acquises étaient et restent aujourd'hui facilement transportables. En effet, les grandes universités sud-africaines, surtout anglophones, sont alignées sur le système anglo-américain de production, de validation et de diffusion des connaissances. Leurs diplômes sont donc commodément transportables et leurs détenteurs peuvent les faire valoir dans un espace culturel et linguistique ample et ouvert. Compte tenu de l'étroitesse des possibilités d'emploi qualifié en Afrique du Sud même, comparées à celles des autres pays accessibles, on comprend qu'ils ne s'en soient guère privés.

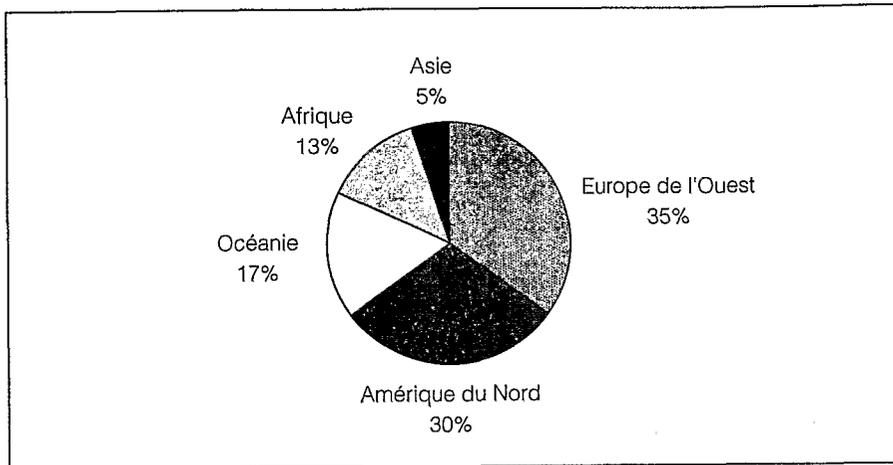
Un second facteur historique de l'expatriation des Sud-Africains qualifiés réside dans la situation sociopolitique tendue qu'a subie le pays depuis l'instauration de l'apartheid. L'Afrique du Sud a été en état de guerre plus ou moins ouverte et continue, tant avec une partie de sa population qu'avec certains de ses voisins, pendant trois décennies, de 1960 à 1990. Ceci a eu une influence directe sur l'émigration de jeunes diplômés. Ils ont préféré s'exiler ou demeurer à l'étranger – pour ceux, nombreux, qui y étudiaient déjà – plutôt que de rester au pays ou d'y rentrer, avec le devoir d'accomplir un service militaire de deux ans et le risque important d'être incorporé à des unités combattantes. Leur refus de se solidariser avec leur pays ou le régime qui le représentait, honni de par le monde, s'en est trouvé précipité.

Cette histoire donne aujourd'hui à la diaspora intellectuelle ou qualifiée sud-africaine ses caractéristiques : elle est numériquement importante et *a priori* favorable à la nouvelle Afrique du Sud. Nul ne peut en dessiner les contours exacts, mais on peut en estimer assez précisément une partie. En effet, à l'instar des pays anglo-saxons, les universités d'Afrique du Sud gardent fréquemment trace de leurs anciens étudiants (*alumni*). Ainsi peut-on constater que le nombre de ceux originaires de ce pays et dont on sait qu'ils vivent aujourd'hui à l'étranger est d'environ 30 000. Certes, la totalité de la population qualifiée d'origine sud-africaine dans le monde est probablement supérieure, tous les individus ne laissant pas trace de leurs mouvements. Cependant, le chiffre minimal de 30 000 personnes a fourni la base de constitution du réseau SANSA, une bonne partie d'entre elles étant contactable.

Le réseau sud-africain des compétences à l'extérieur a commencé à se constituer au cours de l'année 1998 (32). Sa création procède du constat de l'existence d'une importante diaspora qualifiée pour ce pays et d'une idée simple : puiser dans ce vaste gisement intellectuel pour renforcer les compétences locales

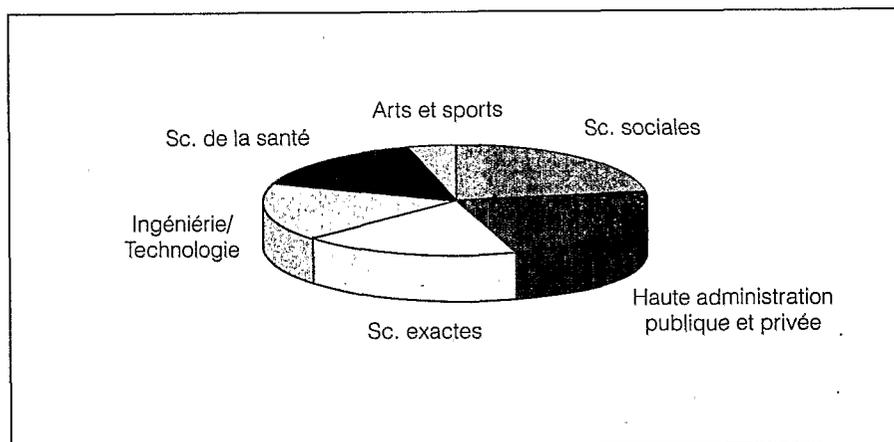
(32) Sa création est une initiative conjointe franco-sud-africaine, de l'Université du Cap et de l'Institut de recherche pour le développement (IRD. ex-ORSTOM).

6. - Localisation par continent des membres du réseau SANSa



Sources : SANSa data base ; IRD-UCT.

7. - Grandes aires de compétence professionnelle au sein de SANSa



Sources : SANSa data base ; IRD-UCT.

défaillantes. Sa mise en œuvre bénéficie de l'expérience d'initiatives comparables menées par d'autres pays en développement, notamment la Colombie. De fait, la multiplication de réseaux liant les membres de diasporas intellectuelles à leur pays d'origine est un phénomène récent mais indéniable. Aujourd'hui, pas moins de 41 d'entre eux ont été identifiés de par le monde (33). Ces réseaux diffèrent les uns des autres par la taille, les objectifs, les modalités de fonctionnement et d'organisation et par les ressources mobilisées. Ils ont cependant en commun le même principe fondateur : associer les compétences expatriées au développement du pays dont elles sont originaires, d'une façon systématique et durable. Ils ont tous émergé dans le courant de la décennie 1990.

(33) M. Brown, *The Diaspora Option : A Solution to the Brain Drain ?*, mimeo, University of Cape Town, 1999.

Le prise en compte du pote d'un pays. Ce phénomène la « fuite des cerveaux ». Aujourd'hui, la présence des frontières est perçue donnent les moyens de s à l'étranger (au Nord) c leur pays d'origine (au S ment, capitaliser sur ces

Tou les compétences expatriéc permet pas encore de fair la base de connaissance p bien (le réseau « Caldas années fournit quelques triées y a été un franc su. de collaboration avec so nourris à son égard. Mai des échanges soutenus, n bie a été beaucoup plus l

Les dans ses faiblesses techn. diaspora et ses compéter rieur du pays ainsi que s auxquelles ceux de l'ex occasionnelles entre des d'un système d'informati susceptibles de débouchc les acteurs doivent aussi mobilisables pour faire a tifs d'intéressement à m projet en leur signifiant donc requis, sous une fo

Le expérience colombienne. nelle. Sa première phase. Ses six premiers mois de 57 pays sur les 5 continc majorité dans seulement Unis, l'Australie, le Cana

Les en moyenne à celles des tiellement dans les secte centres de recherche) ain ou parapublique. Leurs ac pement, la gestion-organi de façon assez équilibrée elles couvrent une multitu

(34) Cf. J.-B. Meyer, J. Charum.
(35) J.-B. Meyer et al., « Turnin Option », *Science, Technologie a*

Le réseau SANSA participe ainsi d'un large mouvement de prise en compte du potentiel que revêt la diaspora qualifiée pour le développement d'un pays. Ce phénomène constitue un véritable retournement de la problématique de la « fuite des cerveaux », essentiellement jugée auparavant de façon négative. Aujourd'hui, la présence de nombre de leurs ressortissants hautement qualifiés hors des frontières est perçue comme un atout possible par les pays, si tant est qu'ils se donnent les moyens de se les (ré)associer. En effet, ces personnes disposent souvent à l'étranger (au Nord) de qualifications et de conditions socioprofessionnelles que leur pays d'origine (au Sud) auraient rarement pu leur offrir. Il peut donc, théoriquement, capitaliser sur ces acquis largement construits ailleurs (34).

Toute la question est de savoir comment s'associer effectivement les compétences expatriées. L'histoire trop récente des réseaux diaspora intellectuels ne permet pas encore de faire une évaluation de l'efficacité de cette option d'extension de la base de connaissance pour les pays. Cependant, l'analyse approfondie du cas colombien (le réseau « Caldas » des chercheurs et ingénieurs à l'étranger) sur plusieurs années fournit quelques indications. La mobilisation initiale des compétences expatriées y a été un franc succès. La diaspora s'est largement identifiée à un grand projet de collaboration avec son pays d'origine, en dépit des lourds ressentiments souvent nourris à son égard. Mais l'exploitation pratique de ces compétences expatriées dans des échanges soutenus, multiples et concrets avec la communauté nationale en Colombie a été beaucoup plus limitée que ce que souhaitaient les initiateurs (35).

Les facteurs limitants de l'efficacité du réseau Caldas résident dans ses faiblesses techniques et politiques. Pour que soient effectivement utilisées la diaspora et ses compétences, il faut que l'information circule sur celles-ci à l'intérieur du pays ainsi que sur les activités menées par des acteurs au sein de ce dernier, auxquelles ceux de l'extérieur pourraient contribuer. Aller au-delà de rencontres occasionnelles entre des acteurs évidemment très dispersés nécessite la mise en place d'un système d'information qui permette la prospection de partenariats sociocognitifs susceptibles de déboucher sur des projets conjoints. Pour que ces projets se réalisent, les acteurs doivent aussi pouvoir compter sur des ressources, matérielles ou sociales, mobilisables pour faire avancer leurs actions interindividuelles. Il y a là des dispositifs d'intéressement à mettre en place, qui encouragent ceux qui entreprennent un projet en leur signifiant un soutien collectif concret. Un engagement politique est donc requis, sous une forme ou sous une autre.

Le réseau sud-africain SANSA tente de tirer les leçons de cette expérience colombienne. Son élaboration est ainsi moins empirique et plus rationnelle. Sa première phase, de constitution, se déroule de façon tout à fait satisfaisante. Ses six premiers mois de vie ont vu affluer près de 1 700 personnes, localisées dans 57 pays sur les 5 continents (voir graphique 6). Elles sont concentrées en très grande majorité dans seulement 6 pays (par ordre décroissant : le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Australie, le Canada, le Zimbabwe et la Nouvelle-Zélande).

Les qualifications de ces membres sont très hautes, supérieures en moyenne à celles des *professionals*/cadres en Afrique du Sud. Ils opèrent essentiellement dans les secteurs des affaires (entreprises), académique (universités et centres de recherche) ainsi que, dans une moindre mesure, l'administration publique ou parapublique. Leurs activités principales portent surtout sur la recherche-développement, la gestion-organisation et l'enseignement. Leurs compétences sont réparties de façon assez équilibrée dans les grands domaines de connaissance utiles au pays et elles couvrent une multitude de spécialisations particulières (voir graphique 7).

(34) Cf. J.-B. Meyer, J. Charum, *op. cit.*

(35) J.-B. Meyer *et al.*, « Turning Brain Drain into Brain Gain : The Colombian Experience of the Diaspora Option », *Science, Technology and Society*, vol. 2, n° 2, 1997.

L'âge avancé (entre 30 et 60 ans pour la très grande majorité) ainsi que les positions de responsabilité qu'occupent ses membres reflètent une expérience et une insertion socioprofessionnelle conséquente et capitalisable par le réseau. Enfin, l'enthousiasme dont il font preuve en faveur de celui-ci témoigne d'une disponibilité réelle à l'égard du développement du pays.

Paradoxalement, la nationalité sud-africaine des membres du réseau SANSA est faiblement affirmée. Seulement un peu plus de la moitié d'entre eux la possèdent officiellement encore, et beaucoup en ont également une seconde (surtout britannique). Il n'y a pas moins de 36 nationalités présentes ! SANSA apparaît donc comme un réseau largement multinational, centré sur l'Afrique du Sud. Il s'agit d'une population qui s'identifie à un projet de développement de ce pays, sans pour autant en être encore, sur le papier, ressortissant. C'est une diaspora du cœur plus que de l'état civil (36).

La première étape de constitution du réseau, celle de la mobilisation initiale de ses membres potentiels, est donc bien engagée. L'appel à la diaspora reçoit un écho favorable et suffisamment consistant pour établir un réseau large, diversifié et parfois dense géographiquement et thématiquement. La deuxième phase, celle de la mise au travail effectif des ressources réunies, commence maintenant. Son succès dépendra beaucoup des moyens que se donne le pays pour répondre à cette offre de services.

Pertinence de l'option diaspora en Afrique

L'Afrique dans son ensemble souffre d'un désavantage comparatif en matière de compétences d'innovation scientifique et technique, vis-à-vis des autres régions du monde. Son déficit en ressources humaines qualifiées adéquates obère ses possibilités de développement dans une société mondiale de la connaissance très compétitive. Mais tandis qu'elle est localement déficitaire, l'Afrique possède une part importante de son potentiel de personnel très qualifié à l'extérieur du continent.

Dans le seul secteur de la R&D, entre un cinquième et un tiers de la population hautement qualifiée d'origine africaine travaille pour l'industrie du savoir à l'étranger, dans des conditions de productivité bien supérieures à celles qu'elle pourrait trouver en Afrique. Par conséquent, tant quantitativement que qualitativement, la diaspora de la connaissance apparaît très importante. Pour les pays du continent, son association à leur développement revêt un intérêt certain.

Les expatriés professionnellement bien intégrés à l'étranger sont peu susceptibles de rentrer au pays, d'une façon générale. Ils ont souvent construit leur vie ailleurs et ils perdraient beaucoup de ce qui les constitue aujourd'hui en retournant au lieu d'origine. De plus, aujourd'hui, en Afrique tout particulièrement, les conditions de réinsertion sont profondément dissuasives. L'état des institutions de recherche scientifique et technique, d'enseignement supérieur et d'éducation générale, ainsi que les conditions du développement technologique industriel sont en moyenne moins bons que pour les autres grandes régions du monde et se sont globalement détériorés durant les deux dernières décennies (37). Pour les expatriés, l'option retour est donc moins que jamais réaliste, à court et probablement moyen terme. En revanche, l'option diaspora peut les attirer, sans ces désavantages liés à une perte des positions acquises ailleurs, comme le prouve le cas sud-africain.

(36) Des résultats plus détaillés sont accessibles : Equipe du projet SANSA (South African Network of Skills Abroad), First report, avril 1999 ; site Web, <http://www.uct.ac.za/org/sansa/>

(37) Cf. programme de recherche « La science en Afrique à la fin du XX^e siècle », J. Gaillard, R. Waast, mimeo, IRD, 1999.

Pou
pétences locales lorsqu'e
dans leur formation et é
réseaux socioprofession
prendre cette coopération
sont multiples. La liste
réseaux d'option diaspora
– expertise ponctuelle ;
– aide à la décision strat
– échanges d'informatio
– participation à des sess
– accueil d'étudiants du
– projet conjoint de rech
– identification/introduct
merciaux, etc.

L'
va se développant part
identifiés de par le mo
rienne : le réseau SANSA
des Kéniens à l'étrange
région voisine d'Afrique
de façon sûre. Pourtant,
tuelle, mobilisée et entr
Aujourd'hui, les Etats a
socio-économique de la
liens de plus en plus or
encore longtemps le ve
potentielle.

(38) A. Gueye, « Conjonctures
France », *Sociétés africaines et*
(39) S. Bredeloup, « Afrique : c

Pour le pays d'origine, les expatriés peuvent suppléer les compétences locales lorsqu'elles font défaut, participer à les constituer en s'impliquant dans leur formation et également servir d'intermédiaires pour accéder à de larges réseaux socioprofessionnels à l'étranger. Concrètement, les formes que peuvent prendre cette coopération entre la diaspora intellectuelle et la communauté nationale sont multiples. La liste synthétique qui suit, établie à partir de ce que font des réseaux d'option diaspora de par le monde, en donne une idée :

- expertise ponctuelle ;
- aide à la décision stratégique ou politique ;
- échanges d'information générale ou spécialisée ;
- participation à des sessions de formation dans le pays d'origine ;
- accueil d'étudiants du pays d'origine dans la structure étrangère ;
- projet conjoint de recherche ou de développement technologique ;
- identification/introduction à des partenaires académiques, diplomatiques ou commerciaux, etc.

L'Afrique, pour l'instant a peu recours à l'option diaspora qui va se développant partout ailleurs. Parmi les 41 réseaux de diasporas intellectuelles identifiés de par le monde, seulement trois relèvent de pays d'Afrique subsaharienne : le réseau SANSA, l'ANA (Association of Nigerians Abroad) et l'Association des Kényans à l'étranger (Association of Kenyans Abroad). En comparaison, la région voisine d'Afrique du Nord - Moyen-Orient en possède au moins six identifiés de façon sûre. Pourtant, l'Afrique a souvent eu par le passé une diaspora intellectuelle, mobilisée et entreprenante, active, voire activiste envers le continent (38). Aujourd'hui, les Etats africains eux-mêmes prennent conscience de l'importance socio-économique de la diaspora dans le développement du pays et encouragent des liens de plus en plus organisés (39). Il serait fort étonnant que l'Afrique néglige encore longtemps le versant intellectuel de sa population expatriée et sa fertilité potentielle.

**Afrique
contemporaine**
N° 190
2^e trimestre 1999

études

19

(38) A. Gueye, « Conjonctures historiques et démarche identitaire : le cas des intellectuels africains en France », *Sociétés africaines et diasporas*, n° 8, décembre 1997.

(39) S. Bredeloup, « Afrique : on ferme ! », *Courrier de la planète*, mai-juin 1998.

